

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NATATION

### RECRUTEMENT :

L'admission sportive s'effectue sur dossier et sélections sportives et pédagogiques.

Pour faire acte de candidature, le candidat devra être admis soit en seconde soit en première ou terminale pour l'année scolaire **2026/2027** par le conseil de classe du troisième trimestre. L'admission en section sportive scolaire entraîne un parcours scolaire exemplaire et **aucun doublement ne sera autorisé au cours de la scolarité en section sportive scolaire au Lycée Bréquigny.**

### ORGANISATION SCOLAIRE DE LA SECTION :

Les horaires des classes ayant des élèves de la section sportive scolaire sont aménagés afin de permettre l'entraînement sportif. Des **heures de soutien** peuvent être dispensées dans certaines disciplines par les professeurs de leurs classes ou autres afin de compenser les absences dues à d'éventuels déplacements sportifs ou simplement pour les **aider** s'ils sont **passagèrement en difficulté**. Compte tenu de la densité de l'emploi du temps, il paraît nécessaire de souligner que le candidat devra posséder un **niveau scolaire satisfaisant** et des qualités importantes dans **l'organisation de son travail**.

### ORGANISATION SPORTIVE DE LA SECTION :

L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs :

- **M Mathieu BURBAN**, Entraineur
- **Mme Mélanie AVISSE**, Coordonnateur

### LES INSTALLATIONS :

A proximité immédiate, à la piscine Bréquigny.

### L'ACCUEIL :

Deux régimes sont proposés : Externe, demi-pensionnaire (à la prestation). Il est indispensable de vous inscrire en ligne sur [bretagne.bzh/dansmonlycee](http://bretagne.bzh/dansmonlycee) pour accéder aux nouveaux tarifs calculés selon vos ressources.

### SUIVI MEDICAL :

Cabinet de Kinésithérapeutes à 500 mètres de la piscine

### COMPETITION :

Selon niveau – accompagnement jusqu'au niveau international

### CONCLUSION :

Section adaptée pour les nageurs du bassin rennais souhaitant augmenter leur volume d'entraînement tout en ayant des aménagements horaires permettant la meilleure réussite scolaire.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**2 démarches parallèles OBLIGATOIRES sont à effectuer :**

### **1 - SAISIE EN LIGNE OBLIGATOIRE SUR LE SITE INTERNET DU LYCEE BREQUIGNY**

à effectuer à partir du **07 janvier 2026** sur : <http://www.lycee-brequigny.fr>

Rubrique : Informations : recrutement/Inscription - Sections sportives scolaires – Natation “je m’inscris”

ET

### **2 – UNIQUEMENT POUR LES ELEVES SELECTIONNES SPORTIVEMENT COMPLETER UN DOSSIER DE CANDIDATURE SOUS FORMAT PAPIER**

- Dossier à retirer après des coachs sportifs à l’issue des sélections sportives

**Le dossier de candidature papier devra être adressé avant le 10 avril 2026 à :**  
Lycée Bréquigny, 7 avenue Georges Graff – BP 90516 – 35205 RENNES CEDEX 2  
à l’intention de Christelle BOISSINOT

## LA SELECTION SPORTIVE

**PRENDRE CONTACT DIRECTEMENT AVEC M BURBAN**

[Mathieu.burban@gmail.com](mailto:Mathieu.burban@gmail.com)

**à la piscine de Bréquigny à Rennes**  
**(présentez-vous directement aux tests, n’oubliez pas votre filet de natation)**

## MODE DE SELECTION

**PLAN SPORTIF :** Les candidats devront se présenter aux tests sportifs (inscription en ligne et sur convocation).

A l’issue des tests de sélection sportive, **seuls les élèves retenus “sportivement”** se verront remettre **par le coach** un dossier de candidature. Ces dossiers seront ensuite étudiés sur le plan scolaire.

**PLAN SCOLAIRE :** fin avril, une commission pédagogique, composée de Monsieur le Proviseur et d’enseignants du lycée Bréquigny étudiera les dossiers scolaires des candidats admissibles sur le plan sportif (Examen des 2 premiers bulletins scolaires de l’année en cours, ou 1er semestre de l’année en cours et bulletins de la classe de 4ème: notes et appréciations scolaires).

**RESULTATS DEFINITIFS :** Début mai, un courrier du lycée sera transmis aux élèves ayant complété un dossier après les sélections sportives, pour annoncer les résultats définitifs et la procédure à suivre pour obtenir une affectation au lycée Bréquigny. En tout état de cause, l’admission définitive, pour les **élèves retenus ne se fera que vers la fin du mois de juin**, après les décisions des conseils de classe. Il est donc impératif que **tous les candidats** prévoient une autre orientation en cas de refus d’admission dans notre section ou de non affectation par la DSDEN.

## **☞ ☞ OPERATION PORTES OUVERTES** **Samedi 07 FEVRIER 2026 de 9h à 16h**

**CONTACT :** [mathieu.burban@gmail.com](mailto:mathieu.burban@gmail.com)